

Le ministre du Revenu Gordon O'Connor annonce l'ajout de nouveaux services en ligne à Mon dossier d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada

Ottawa (Ontario) le 23 octobre 2007... Gordon O'Connor, ministre du Revenu national, a annoncé l'ajout de plusieurs nouvelles caractéristiques à la gamme de services électroniques Mon dossier d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada (ARC) destinés aux entreprises.

« Notre gouvernement continue de réaliser son objectif qui est de répondre aux besoins des entreprises pour leur donner un accès en ligne aux services fiscaux qui soit plus rapide, sûr et élargi, a déclaré le ministre O'Connor. Nous croyons que les petites entreprises sont au cœur de la compétitivité économique, et nous devons faire tout notre possible pour aider les contribuables à respecter leurs obligations. Les nouveaux services de Mon dossier d'entreprise représentent une amélioration importante dans la prestation de services, et suivent les recommandations du Groupe d'action de l'ARC sur les questions relatives aux petites entreprises, selon lesquelles il faut réduire la paperasserie des petites entreprises. »

Judy Collyer, représentante de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada et membre du Groupe d'action de l'ARC sur les questions relatives aux petites entreprises, est formelle : « Avec le service Mon dossier d'entreprise de l'ARC, mes clients d'entreprise ont à portée de la main tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées. »

Mon dossier d'entreprise permet aux utilisateurs d'accéder avec un seul ID utilisateur et un seul mot de passe à une multitude de services électroniques à l'intention des entreprises. Les nouveaux services électroniques de Mon dossier d'entreprise sont :

- **Autoriser ou gérer les représentants** : Il s'agit d'un service en ligne très attendu qui permettra aux propriétaires d'entreprise d'autoriser un employé, un particulier, une entreprise ou un représentant d'une entreprise à accéder aux renseignements fiscaux des entreprises et à faire des opérations en leur nom. Il leur permettra aussi d'afficher les renseignements relatifs à un représentant et d'annuler ou d'ajouter une autorisation.
- **Afficher le solde des comptes et les opérations** : Ce service permettra aux utilisateurs d'afficher en ligne les opérations pour une fin d'exercice ou pour une période particulière.
- **Partenariat Nouvelle-Écosse** : Ce service permettra aux propriétaires d'entreprise d'accéder à leur compte de Service Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités et/ou du Workers' Compensation Board par l'entremise de Mon dossier d'entreprise sans avoir à s'identifier de nouveau.
- **Droits d'exportation de produits de bois d'œuvre** : Ce service assure aux entreprises d'exportation de produits de bois d'œuvre un accès en ligne pour afficher les détails des opérations, les endossements, les soldes de compte, la correspondance et les adresses, et pour demander des renseignements.

En 2008, d'autres options continueront de s'ajouter à la liste des services offerts dans Mon dossier d'entreprise. Les propriétaires d'entreprise et leurs représentants auront accès à une gamme de plus en plus vaste de renseignements et de services d'entreprise personnalisés.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Mon dossier d'entreprise et des nouveaux ajouts, visitez www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

- 30 -

Renseignements aux médias

Béatrice Fénelon
613-941-6269



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

Canada